

Pépinière- Horticulture

Juin 2013 - Bulletin n°01, page 1

Chrysanthème

Ce premier bulletin marque le **lancement de la campagne de culture des chrysanthèmes destinés à la production de la Toussaint 2013.**

Les «**cuttings**» (mini-boutures non racinées) **sont arrivés** chez les horticulteurs et se sont enracinés ; ils sont en cours de replantation dans le substrat définitif.

Les **premières boutures enracinées sont arrivées** chez les producteurs depuis 15 jours pour les plus précoces et viennent juste d'être repiquées.

Pucerons

Les **premiers pucerons** sont visibles sur les plantes chez un seul producteur parmi les cinq qui ont observé cette semaine.

Ils sont localisés surtout sur les variétés destinées aux cascades et pyramides donc des plantes plus avancées en végétation et cultivées sous tunnel pour l'instant.

Actuellement, les **fréquences d'attaques sont moyennes** avec 60% des plantes colonisées et les colonies sont assez importantes sur les plantes atteintes.

Les espèces présentes sont des pucerons noirs (souvent là à cette période de l'année) aptères et ailés et des pucerons rouges (*Macrosiphoniella samborni*) généralement plus visibles en fin d'été et début d'automne (voir photo).

Avec les conditions climatiques plus chaudes favorables à cet insecte, **le niveau de risque augmente : il faut surveiller attentivement ce ravageur** pour détecter l'arrivée éventuelle d'ailés et, lorsqu'ils sont présents, noter l'évolution des populations de pucerons qui sont susceptibles de se multiplier rapidement.

Thrips

Pas de symptômes de piqûres sur feuilles ni d'individus détectés pour l'instant chez les producteurs certainement du fait du temps froid et humide que nous avons subi.

Le niveau de risque est faible actuellement puisque aucun individu n'a encore été observé

mais les températures plus élevées redeviennent favorables à cet insecte donc il faudra bien observer les plantes à partir de cet instant.

Maladies

Aucune maladie n'est signalée dans le réseau actuellement et les plantes repiquées sont très saines.

Il faut vérifier l'état sanitaire des boutures lors de leur réception afin de garantir l'absence de pustules de rouille blanche.

Il convient de rappeler que celle-ci est un Organisme Nuisible Réglementé et par conséquent, toute détection ou suspicion doit être signalée à l'animateur filière et au Service Régional de l'Alimentation.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.